



**Il est impérieux de changer de cap :
pour la santé des agent·e·s
pour la survie de la recherche scientifique
elle-même**

Le monde d'après ressemblera au monde d'avant, en pire, si nous ne faisons rien. Avec le SNTRS-CGT, ensemble, nous pouvons imposer le choix du progrès pour un monde de la recherche juste et solidaire, au service de l'humanité et de l'environnement.

**NON AU TOUT-APPEL A PROJETS QUI MET EN DANGER NOS CŒURS DE METIERS !
REVENONS AUX FINANCEMENTS RECURRENENTS !**

L'amplification effrénée du pilotage de la recherche par les appels à projets a profondément modifié nos cœurs de métier et dégradé les conditions de travail. Cette recherche est, par construction, réduite à des projets à court terme dépendant des durées de financement et de thématiques « à la mode » ; elle repose sur une mise en concurrence malsaine, contraire à l'esprit de collaboration inhérente à la recherche, et se nourrit d'une précarité généralisée à toutes les catégories du personnel.

La loi de programmation de la recherche (LPR) accentue ce phénomène ; nous frisons le paroxysme : il existe, désormais, des appels à projet pour financer... la préparation d'un appel à projet !

L'idéologie sous-jacente est résumée par le président de la république, le 6 octobre 2022 (événement « Big » de Bpifrance) : « Nous avons besoin de dizaines de milliers de chercheurs entrepreneurs ».

Il précise que les chercheurs doivent « participer à cette transformation de la nation... en créant beaucoup plus de start-up dans la deep tech... ». Le directeur général délégué à l'innovation du CNRS, déclare de son côté, le 26 septembre 2022 : « Nous avons vraiment cette volonté de positionner le CNRS dans la communauté des chefs d'entreprises et des décideurs économiques... ».

Le récent prix Nobel de Physique, Alain Aspect, a déclaré qu'il n'aurait pas pu mener à bien ses expériences s'il n'avait pas eu un poste stable. Il insiste sur le



fait qu'en 1974-75, « la plupart des gens pensaient que cela n'avait aucun intérêt de faire ce genre d'expérience », et donc s'il avait fallu passer par un appel à projet du type ANR, nul doute que son projet eut été retoqué...

Le SNTRS-CGT met toute son énergie dans la lutte contre ces projets destructeurs, aux côtés du personnel du CNRS. Il dénonce et combat les attaques contre les statuts (Chaires de professeur junior, CDI de missions scientifiques) et s'oppose aux primes individualisées instaurées par la LPR.

Il est impérieux de changer de cap, non seulement pour la santé des agents, mais aussi pour la survie de la recherche scientifique elle-même !

Revenir à des budgets récurrents, à un personnel stable donc titulaire et à une recherche évaluée par les pairs en toute indépendance : ce sont là les conditions indispensables d'une recherche au service de l'humanité.

Je rêvais d'un autre monde ...

Le constat de nos représentants et représentantes sur le terrain :

- au service RH de ma délégation, on m'a fait part d'un nombre croissant de démissions, de demandes de détachement, de congés de longue maladie, etc ;

- j'ai des alertes de démotivation, de mal-être, dans plusieurs services de la délégation et de laboratoires ;

- les demandes de ruptures conventionnelles se multiplient.

La dégradation des conditions de travail et la souffrance au travail s'accroissent ; parlons-en collectivement, ne restez pas isolé·e ; ensemble, revendiquons un autre monde professionnel mais pas que ...

Ce dernier mandat a été marqué par les conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et de vie du personnel et le fonctionnement de la recherche

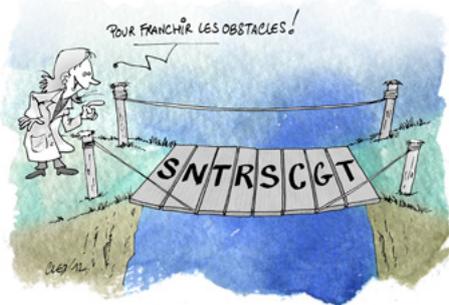
Le travail de vos élu·e·s lors du dernier mandat au comité technique (CT)*

Confinement : vos représentant·e·s SNTRS-CGT ont défendu et obtenu des améliorations des droits et des indemnisations du personnel durant le confinement (aide aux personnes en difficulté, demande de prolongation de CDD ou du financement des thèses, respect de l'égalité de traitement des candidats et des conditions de travail des jurys de concours en visio).

Sécurité informatique : vos élu·e·s se sont battu·e·s pour améliorer la sécurité et la confidentialité des données dans le cadre de la mise en place de la plateforme Ariane, du vote électro-

nique ou plus généralement des outils informatiques mis en œuvre au CNRS.

Égalité au travail : le SNTRS-CGT défend depuis toujours l'égalité professionnelle femme/homme, les politiques de recrutement et d'intégration des personnes en situation de handicap et lutte contre toutes les discriminations.



Vos élu·e·s ont en outre contribué à améliorer les textes encadrant la protection des lanceurs d'alerte.

Défense du personnel : vos élu·e·s continuent à lutter pour la réduction des inégalités portées par les systèmes de primes (RIFSEEP, RIPEC) et pour les droits du personnel (emploi public, précarité, fusion des DR19 et DR16, nouvelles règles de mobilité et d'avancement, nouvelles instances représentatives, conditions de travail et salaires, grille tarifaire de restauration...).

Par les questions diverses qu'ils soumettent à la direction, vos élu·e·s font remonter au CT vos préoccupations et les problèmes rencontrés dans les laboratoires et les services.

Le travail de vos élu·e·s lors du dernier mandat au comité central d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CCHSCT)*

Crise sanitaire : suite à notre combat, la journée de carence Covid a été enlevée, on a obtenu des ASA pour les agent·e·s vulnérables, cas contact ou ne pouvant pas télétravailler. Nous avons revendiqué que tous les agent·e·s possèdent un ordinateur portable. Une enquête SNTRS-CGT sur l'impact de la crise sanitaire sur la santé et les conditions de travail a été menée et les

conclusions vous ont été envoyées.

Télétravail : vos élu·e·s ont contribué à l'amélioration des textes réglementaires pour accroître les garanties données aux agent·e·s dans le agent·e·s cadre du télétravail, gagné des droits nouveaux (forfait journalier, droit à la déconnexion), mais des lacunes perdurent quant à l'égalité réelle des droits (le droit même au télétravail, conditions matérielles...).

Risques Psycho-Sociaux : sur l'impulsion de nos mandaté·e·s CCHSCT, l'évaluation des Risques Psycho-Sociaux de tout le personnel

du CNRS a été enfin faite. Un plan d'actions pluriannuel pour l'amélioration des conditions de travail pour tous les agent·e·s a été voté.

Les élu·e·s et les mandaté·e·s SNTRS-CGT ont œuvré : pour l'amélioration de la médecine de prévention, pour une meilleure prise en compte des alertes des souffrances au travail et signalements des actes de harcèlement moral ou sexuel, de discriminations de toute sorte et des actes de violences sexistes et sexuelles, pour accompagner les agent·e·s des unités en restructuration, fusion ou fermeture, etc.

* Vous retrouverez le travail de vos élu·e·s sur le site intranet du CNRS

Nos candidates et candidats au CSA du CNRS

Prénom	NOM	Corps	Ville	Prénom	NOM	Corps	Ville
Patrick	BOUMIER	DR	Orsay	Patrice	SALZENSTEIN	IR	Besançon
Lorena	KLEIN	IR	Paris	Frédéric	BOUTET	AI	Rennes
Bruno	GUIBERT	IE	Toulouse	Antonia	ALCARAZ-ESTEBAN PARDO	IE	Paris
Habiba	BERKOUN	AI	Villejuif	Sacha	MOLINARI	T	Marseille
Magali	DELLA SUDDA	CR	Bordeaux	Amélie	HUGOT	IE	Lyon
Dubois	JULIEN	IE	Lille	Pierre	GIROUX	AI	Grenoble
Morales	PATRICE	AI	Nice	Karine	LOUBIÈRE	DR	Toulouse
Naïma	BELGAREH-TOUZE	CR	Paris	Guillaume	FLEITH	AI	Strasbourg
Patrice	LECOMTE	AI	Caen	Grégoire	NADIN	CR	Paris
Elsa	LHOTEL	DR	Grenoble	Josiane	TACK	IR	Montpellier

Allons à l'essentiel,



VOTONS POUR LE SNTRS-CGT